



# PATINAGE DE VITESSE

Saison 2019-2020

## FORMULAIRE d'INSCRIPTION

### PARTIE 1 – Identification (A compléter en lettres moulées)

# Carte Loisir Sainte-Julie (8 chiffres en rouge) : \_\_\_\_\_  
(OBLIGATOIRE)

Expiration : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
Année Mois Jour

Nom de l'enfant: \_\_\_\_\_ Prénom de l'enfant: \_\_\_\_\_

Date de Naissance : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ Âge au 1<sup>er</sup> juillet : \_\_\_\_\_ ans Sexe : M / F  
Année Mois Jour

Adresse (rue) : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_

Tel (1) : ( \_\_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ Cell : ( \_\_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Nom et prénom de la mère: \_\_\_\_\_

Nom et prénom du père: \_\_\_\_\_

Courriel (OBLIGATOIRE) : \_\_\_\_\_

**Besoin d'un skin en début de saison:**

\_\_\_ OUI \_\_\_ NON

**Location de patins**

\_\_\_ OUI \_\_\_ NON

### PARTIE 2 - Horaire et Coûts (Horaire incluant un minimum de 26 semaines d'activités et pouvant être déplacé de façon ponctuelle pour s'ajuster aux activités spéciales de notre organisation et des autres organisations de sport de glace de Ste-Julie)

CATÉGORIE	# Groupe	Quand (à titre indicatif – sujet à changement)	Site	Coûts (incluant l'affiliation)*	Paiement	# chèque
École de Patin (courtes lames)	6 (3-5 ans) Débutant	Dimanche 10h55 (55 min) (A/B/C)	Ste-Julie (Glace 3)	330.00\$		
	5 (5-10 ans) Vitesse et agilité	Dimanche 11h55 (55 min)	Ste-Julie (Glace 3)	330.00\$		
Initiation (longues lames)	4	Mardi 18h10 (1h) Ou Dimanche 13h00 (1h)	Ste-Julie (Glace 3)	340.00\$		
		340.00\$				
	3	Mardi 18h10 (1h) Dimanche 13h00 (1h) + HG	Ste-Julie (Glace 3)	470.00\$		
Développement (longues lames)	2	Mardi 19h10 (1h00) Jeudi 18h10 (1h00) Dimanche 9h10 (1h40) + HG	Ste-Julie (Glace 3)	565.00\$  Inter/prov/élite 635.00\$		
Avancé (longues lames)	1 (2 entraînements semaine) Sports-études	Mardi 19h10 (1h35) Jeudi 18h10 (1h45)	Ste-Julie (Glace 3)	635.00\$		
	1 (3 entraînements semaine)	Dimanche 9h10 (1h40) + HG		765.00\$		

C.P 5601 SAINTE JULIE DE VERCHÈRES SAINTE JULIE/VERCHÈRES QC J3E 1X6

Réduction 2<sup>e</sup> enfant et plus (20\$) : \_\_\_\_\_

Montant à payer automne 2019 : \_\_\_\_\_

**TOTAL PAYÉ :** \_\_\_\_\_

\* : selon les tarifs d'affiliation du FPVQ 2019-20

Les affiliations à PVC, à la FPVQ et à l'ARPVQ-RO sont obligatoires et sont incluses dans le prix d'inscription. Le parent se doit d'assumer les frais d'affiliation qui sont disponible sur notre site WEB sous l'onglet « inscriptions ».

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

### PARTIE 3 - Approbation



## PATINAGE DE VITESSE

Saison 2019-2020

### Important : consentement est requis

1. **Frais d'inscription** : Les frais d'inscription incluent les coûts d'affiliation de la FPVQ, de l'ARPVQ-RO, de PVC et de la compétition de fin de saison. Ces frais ne comprennent pas l'inscription du patineur aux différentes compétitions, ni l'équipement de protection individuel exigé;
2. **Mode de Paiement** :  
Par chèque à l'ordre de Les Fines Lames de Sainte-Julie, par la poste (C.P 5601 SAINTE JULIE, QC, J3E 1X6).  
Les frais peuvent être acquittés en deux paiements égaux, soit la moitié au moment au 30 août 2019 et l'autre moitié (chèque post-daté) en date du 15 octobre 2019. Le nom du patineur doit être inscrit au bas du chèque.  
Des frais de 25\$ seront exigés pour tout chèque sans provision.
4. **Inscription de deux enfants et plus** : Un parent qui inscrit deux enfants ou plus dans le club aura droit à un rabais de \$20 pour chaque inscription additionnelle et pourra répartir les coûts d'inscription sur 3 paiements égaux, datés comme suit : en date de l'inscription, 30 août 2019, 15 octobre 2019 et 15 novembre 2019.
5. **Carte-Loisir** : Conformément au règlement municipal, le patineur doit posséder une carte Loisir valide de la Ville de Sainte-Julie afin de pouvoir s'inscrire au Club. **Cette carte doit être valide tout au long de la saison.** De plus amples informations sont disponibles à partir du portail de la Ville ([www.ville.sainte-julie.qc.ca](http://www.ville.sainte-julie.qc.ca)).
6. En raison du nombre limité de places pour chacun des niveaux, toute inscription au-delà du nombre fixé se retrouvera sur une liste d'attente.
7. Si des places sont disponibles, il pourra y avoir nouvelle inscription en cours de saison.
8. **Bilan de Santé** : Un bilan de santé doit être complété avant la première pratique. Le cas échéant, le patineur pourrait se voir refuser l'accès à la patinoire jusqu'à ce que la situation soit corrigée. Le bilan santé qui est disponible sur le site internet et devra être acheminé par la poste ou par courriel à [info@lesfineslames.org](mailto:info@lesfineslames.org).
9. Si le patineur ou le parent n'a pas une attitude appropriée sur les lieux de l'activité, le club se réserve le droit de prendre les mesures qui s'imposent pour rétablir un climat favorable à la pratique du sport, pouvant aller jusqu'à l'expulsion.
10. **Location de patin** : 150.00\$ au frais du patineur (parents) au moment de la location.
11. **Aiguillage des patins** : 7.00\$ (environ à chaque 6h de patinage). Les modalités seront précisées en début de saison.
12. **Ajustement des lames (berceau et banane)** : Les modalités seront précisées en début de saison.

### Politique de Remboursement

13. Aucun remboursement ne sera effectué pour les heures manquées par le patineur.
14. Tout abandon doit être signifié par écrit (un courriel envoyé à [info@lesfineslames.org](mailto:info@lesfineslames.org)). La date du courriel fera foi de la date de demande pour fins de calcul du montant remboursable (si applicable).
15. Le Club remboursera l'inscription, moins des frais d'annulation de 50\$ et les frais d'affiliation, si l'abandon est signifié avant le 1 octobre. Aucun remboursement ne sera applicable une fois ce délai écoulé.
16. En cas d'abandon dû à une incapacité physique (non causée par une blessure) ou d'une blessure survenue lors d'un entraînement de patinage de vitesse, le Club remboursera le nombre de semaines restantes moins les frais d'annulation de 50\$.

### Bénévolat

Je consens à me porter volontaire pour effectuer du bénévolat lorsque demandé afin de contribuer au succès du Club dans diverses activités : \_\_\_\_\_ Compétition régionale du 19 octobre 2019  
\_\_\_\_\_ Route Payante du 28 septembre 2019  
\_\_\_\_\_ Compétition Maison en 2020  
\_\_\_\_\_ Autres activités de financement

### Photos

\_\_\_\_\_ J'accepte que les photos et vidéos prises de mon enfant lors d'activités des Fines Lames de Ste-Julie ou lors de compétitions apparaissent sur les plates-formes de communication des Fines Lames de Ste-Julie ou soient utilisées à des fins publicitaires.

### Consentement du Parent

*J'ai pris connaissance et j'accepte les modalités d'inscription et les autres clauses mentionnées ci-dessus.*

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Les Fines Lames de Ste-Julie : C.P 5601 SAINTE JULIE, QC, J3E 1X6